

TARIFS
VINCENNES M&B NOTAIRES

Avant-contrat :

Promesse de vente	480 TTC
Promesse de cession de fonds de commerce	600 TTC
Promesse de cession de bail	420 TTC

Droit des affaires :

Cession de fonds de commerce :	3% HT du prix
Cession de parts :	3% HT du prix

Coût de copies aux parties à un acte :

Acte ou plan par document	0.46 TTC / Page
---------------------------	-----------------

Consultations :

Honoraires de consultations	300 TTC / Heure
-----------------------------	-----------------

Testament olographe :

Dépôt et enregistrement :	191.42 TTC
---------------------------	------------

Déplacement :

Déplacement à domicile / visite des biens (1) (2)	
Déplacement hors Ile de France	- Train : Coût réel - Avion : Coût réel - Voiture : Forfait kilométrique sur la base de 1€ TTC par kilomètre

(1) : en ce non compris les frais, débours, droits et taxes facturés par un tiers

(2) : sur accord préalable de l'office